Le mot « auteure », féminin du mot « auteur » est-il admis dans le dictionnaire de l’Académie française dernière version ? Merci



©Stocklib

Réponse apportée le 11/19/2012 par PARIS Bpi, révisée le 16/08/2016

En interrogeant le **Dictionnaire de l’Académie française** (version électronique consultée à la Bpi), on peut constater que le mot « **auteure** » n’est pas retenu.
Comme vous pouvez le voir dans cet extrait de l’article auteur, on dit encore une **femme auteur**.

> *Il signifie absolument Celui qui a écrit quelque ouvrage ou qui écrit habituellement des ouvrages. Bon auteur. Mauvais, médiocre auteur. Il s’est fait auteur. La condition, la vie, le métier d’auteur. La réputation, la célébrité, la gloire de cet auteur. Auteur ancien. Auteur moderne. Auteur classique. Auteur grave. Auteur frivole. Auteur dramatique.*

> *Auteur grec, latin, italien, arabe. Auteur approuvé. Auteur orthodoxe. Auteur apocryphe. Auteur anonyme. Auteur pseudonyme. Auteur original. Les auteurs sacrés. Les auteurs profanes. Auteur contemporain. On dit adjectivement, dans ce sens,* ***Une femme auteur****.*

Le site de l'Académie propose une liste questions fréquentes plaisantes à parcourir **Questions de langue** ainsi qu'un service de questions réponses pour les questions épineuses (cliquer sur le lien Service du dictionnaire à droite sur cette même page). On peut également y consulter une page consacrée à la **féminisation des métiers**.

Le **Dictionnaire culturel en langue française** (dir. Alain Rey). Robert, 2005 consacre un paragraphe à cette question dans l'article **auteur :**

féminin de *auteur*. A propos de femmes, on emploi surtout *auteur (Elles [les femmes d'à présent] veulent écrire et devenir auteur [*Molière *– Les femmes savantes]),* parfois *femme auteur. « Une de mes chances était d'avoir toujours dans mes liaisons des femmes auteurs » (*Rousseau *– les Confessions).* Le féminin morphologique *autrice* est rare. Au Québec, la langue officielle utilise la forme anormale *auteure n.f.*

Cordialement,

Eurêkoi – Bibliothèque publique d'information